

L'INTERVIEW CROISÉE | FACE À LA QUESTION

EMPLOIS ET ENTREPRISES

L'Europe s'engage pour l'ESS

Quelle place l'Économie sociale et solidaire peut-elle prendre au sein de l'Union européenne ? Forte de son modèle unique dans l'Hexagone, France Active souhaite faire rayonner ses dispositifs de garantie et d'épargne à l'échelle de l'Europe et participer davantage à la prise en compte de l'ESS dans les programmes européens.

Éclairage entre Ann Branch, chef d'unité responsable pour la « Création d'emplois » à la Commission européenne et Denis Dementhon, directeur général de France Active.

Quelle est la place de l'Europe dans la mise en œuvre du projet de France Active ?

Denis Dementhon : L'Union européenne joue un rôle majeur pour la création d'entreprises et d'emplois dans les États membres. Très engagée dans cette dynamique, France Active mobilise une part croissante des programmes européens. Ces 20 dernières années, le Fonds Social Européen (FSE) a fortement contribué au développement du réseau de France Active sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2015, avec l'appui de la Délégation Générale à l'Emploi, le FSE soutient également notre programme Cap'Jeunes, destiné aux entrepreneurs de moins de 26 ans dans les territoires fragiles. Par ailleurs, nous mobilisons le Fonds européen d'investissement (FEI) ainsi que le Fonds européen de développement régional (FEDER) et nous répondons à un nombre croissant de projets de la Commission européenne.

Le soutien de l'Europe, s'inscrit dans la durée. Il nous a permis de financer des dizaines de milliers d'entreprises, notamment dans l'Économie sociale et solidaire, et de favoriser la création ou la sauvegarde de centaines de milliers d'emplois notamment pour les plus fragiles, ces dernières années.

Mais au-delà de ces enjeux financiers, nous travaillons pour que les spécificités de l'ESS soient davantage prises en compte au niveau européen. EaSI est, en ce sens, un bon exemple.

Comment fonctionne le programme EaSI ? Quel est son rôle ?

Ann Branch : Le programme européen pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) vise à promouvoir un niveau élevé d'emplois durables et de qualité, à garantir une

protection sociale adéquate et à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Parmi les trois volets qu'il recouvre : le volet Microfinance et Entrepreneurat social, dont mon unité est en charge, facilite l'accès à la microfinance et à la finance destinée aux entreprises sociales. Nous nous occupons notamment de développer des instruments financiers qui soutiennent les intermédiaires financiers pourvoyeurs de microcrédits et de financements aux entreprises sociales en Europe.

Quelle ambition donnez-vous à ce programme ?

A. B. : Le volet Microfinance et Entrepreneurat social connaît un franc succès. Les 40 opérations de garantie déjà réalisées dans ces domaines ont dépassé nos attentes, avec 750 millions d'euros mobilisés. L'objectif initial était de 528 millions d'euros ! Le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (EFSI) dans le cadre du Plan Juncker permettra de doubler les montants alloués au programme EaSI et en principe le nombre d'emplois créés.

Un nouvel instrument a été récemment mis en place : le projet de participation au capital des intermédiaires financiers de la microfinance et de la finance sociale. Cet instrument, innovant sur le plan européen, permettra d'augmenter leur capacité d'absorption du marché. D'autres instruments sont également en cours de développement. Par exemple, nous allons lancer cette année un projet pilote pour soutenir les services non-financiers proposés par les fournisseurs de microcrédit à leurs clients migrants.

Quelle place accordez-vous à France Active dans sa mise en œuvre en France ?

A. B. : France Active fait partie des acteurs clés dans le domaine de la finance solidaire en France. Outre le soutien du Fonds Social Européen et du programme COSME^[1], France

Active a reçu une subvention dans le cadre de l'appel à propositions lancé par la Commission européenne en juillet 2016 afin de favoriser le changement d'échelle des entreprises sociales. ReadinESS, le projet piloté par France Active^[2] a démarré en mars sur trois territoires en France et aidera les entreprises sociales sélectionnées à lever des fonds jusqu'à 500 000 €. Le renforcement des capacités de ces entreprises contribue aux objectifs de notre programme EaSI en facilitant l'accès à la finance des entreprises sociales.

Quelles sont les forces du modèle France Active par rapport à d'autres acteurs européens ?

D. D. : France Active souhaite à terme prendre une véritable dimension européenne. L'Union européenne nous permet d'identifier les expériences porteuses, pour les adapter aux spécificités françaises. Nous regardons donc avec beaucoup d'attention ce qui se fait dans les autres pays de l'UE. Mais nous souhaitons également participer à la prise en compte de l'ESS dans les programmes européens et faire rayonner notre modèle unique de garantie et d'épargne solidaire à l'échelle de l'Europe. Notre adhésion comme membre de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA) s'inscrit pleinement dans cette double démarche.

[1] EU Programme for the Competitiveness of Enterprises and SMEs

[2] cf. Walter#11



DENIS DEMENTHON

1997 : il rejoint le réseau France Active.

2011 : directeur du développement territorial de France Active, il assure l'animation des Fonds territoriaux.

2015 : directeur général de France Active.



ANN BRANCH

Fonctionnaire européenne depuis 1999.

Dirige une équipe de 19 personnes qui s'occupent des politiques de création d'emploi, et notamment les politiques et instruments financiers pour soutenir l'entrepreneuriat inclusif et social.